**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse
**Band:** 130 (1985)
**Heft:** 7-8

**Artikel:** La "FAR" française, bientôt entièrement mise sur pied
**Autor:** Schneider, Fernand-Thiébaut
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-344621

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 16.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# La «FAR» française, bientôt entièrement mise sur pied*

**Par le colonel Fernand-Thiébaut Schneider**

On parle beaucoup de la force d'action rapide (FAR), qui sera entièrement constituée en juillet 1985, après la mise sur pied définitive de la 4e division aéromobile (4eDAM), sa dernière composante. C'est là la plus importante des récentes réformes françaises, opérées sur 150 unités en 1984 et qui en concerneront encore 77 en 1985. Mais qu'est au juste la FAR et quelles pourront être ses missions éventuelles en Europe où à l'extérieur de celle-ci?

*
* *

## LA FAR EN 1985

Suivant les accords intervenus entre la France et le commandement allié, les forces françaises rejoindront sur décision nationale, en cas de conflit, celles de l'OTAN. Mais la FAR, composée entièrement de militaires professionnels et d'appelés accomplissant un service prolongé volontaire, a l'avantage d'être immédiatement entièrement disponible, dès le temps de paix. Il s'agit là d'une force de 47 000 hommes, groupés en cinq divisions:

- 1 division aéromobile, actuellement en voie de formation, la *4e DAM*,
- 1 division légère blindée, la *6e DLB**,
- 1 division parachutiste, la *11e DP*,
- 1 division d'infanterie de marine, la *9e DIMA*,
- 1 division de montagne, la *27e DA* (division alpine).

La mission de la FAR répond à des besoins stratégiques et politiques. Elle concrétise la volonté française d'affirmer la solidarité des pays de l'Alliance, tout en faisant face à certains besoins nationaux. Mais, avec ses cinq divisions, elle n'est par contre nullement destinée à tenir un large front à elle seule. Comme dit le général Lacaze, chef d'état-major des armées: «La FAR n'a pas les moyens de prendre seule à partie un ennemi nous menaçant au nord et au nord-est sur une direction stratégique, mission plus particulièrement dévolue au corps blindé et mécanisé [1]. Ce dernier (la

* Voir aussi, à ce propos, *«La 6e DLB»*, RMS 2/85.

[1] *Concept de défense et sécurité en Europe*, par le général Lacaze (Défense nationale, juillet 1984).

1re Armée) formera l'essentiel des forces françaises, avec ses dix divisions réparties en trois corps d'armée, dont les PC sont à Baden-Baden, Metz et Lille. En tout, cette grande unité – dont le PC est à Strasbourg – comptera au terme de sa réorganisation six divisions blindées, chacune de 9000 hommes, avec 174 ou 190 chars AMX-30, deux divisions d'infanterie à 7000 hommes chacune et deux divisions légères blindées comptant chacune 7400 hommes et 72 chars AMX-10 RC. A ces forces il y aura lieu d'ajouter, pour le corps stationné en RFA, la petite garnison de Berlin[2].

Ainsi, avec la FAR, 15 divisions seront au service de la sécurité du front commun en cas de conflit, sur décision du gouvernement national. Le rôle de la FAR pourrait alors être important pour la défense du théâtre. Placée en deuxième échelon derrière les forces alliées en ligne, elle serait susceptible de répondre à des missions alliées ou nationales, même extérieures à l'Europe. Mais il faut noter que la FAR dépend des deux autres armées pour certaines de ses mises en action. Car son déplacement et parfois son soutien logistique nécessiteront souvent l'aide de l'aviation ou de la marine, voire d'Air France ou de la marine marchande. En outre, elle peut agir soit avec la totalité de ses forces soit, au contraire, comme réservoir d'unités très différentes. La DAM notamment sera parfois utilisée en dehors de la FAR, d'autant plus que son aéromobilité facilitera toujours son intervention rapide. En particulier, son arrivée accélérée, en avance sur les autres divisions de la FAR, pourra constituer une heureuse présence dans une situation critique, où parfois son apparition empêchera des événements graves. Mais, pour bien étudier plus particulièrement le rôle de la DAM dans le cadre de la FAR, il est bon de se référer aux enseignements de l'exercice «Damoclès», exécuté du 10 au 14 septembre 1984.

**Les enseignements de «Damoclès»** [3]

Ils concernent plus précisément l'intervention de la DAM, dans le cadre de la FAR en Europe, mais ils seraient en partie applicables à des actions hors d'Europe. Fait d'autant plus heureux que la France est actuellement la troisième puissance maritime, par les surfaces relevant de son autorité. Le Pacifique et l'océan Indien, surtout, présentent un intérêt primordial pour elle. En outre, des interventions internationales peuvent s'imposer et nécessiter une action ou participation nationale. Ainsi, récemment au Tchad, la France a dû s'opposer à l'agression libyenne. La FAR peut donc être impliquée dans de

[2] *Réflexions à bâtons rompus sur l'emploi de la force d'action rapide (FAR)*, par Georges Vincent (Défense nationale, novembre 1984).

[3] *L'exercice «Damoclès»*, par Jacques de la Hersière (Défense nationale, novembre 1984).

telles actions, avec des missions variant avec les lieux et les circonstances. Il lui faut donc être toujours disponible pour une action extérieure, elle qui est composée de soldats de métier et de volontaires. Mais des transports par mer ou par air devront souvent lui être accordés. En fait, elle peut disposer des moyens du COTAM – Commandement des transports aériens – donc des C 160 Transall, éventuellement renforcés par des moyens civils, des Boeing 747 réquisitionnés pour les charges de plus de 15 t. Car la FAR n'est pas entièrement manœuvrable comme la DAM; des porte-avions et des sous-marins nucléaires d'attaque pourront éventuellement participer à une opération lointaine de la force d'action rapide.

Il y a lieu de souligner l'importance de l'aide de l'armée de l'air pour certaines opérations extérieures. Ainsi pour l'opération «Manta» au Tchad, 3000 hommes et 3500 tonnes de matériel ont été acheminés. Par ailleurs, les forces françaises vont bénéficier du réseau Syracuse, avec satellites. Il facilitera les transmissions avec les unités opérant au loin. En somme, l'intervention de la FAR à l'extérieur peut poser bien des problèmes. Mais déjà l'exercice «Damoclès» a permis d'envisager certains d'entre eux. Il visait essentiellement l'emploi de la DAM dans le cadre de la FAR, dont ses 6400 hommes constituent une fraction précieuse, puisque totalement aéromobile. Le ministre de la Défense, des parlementaires, diverses autres personnalités civiles et le général de Llamby, commandant la 1re Armée, assistaient à la manœuvre à laquelle la DAM était représentée par une brigade aéromobile, face à une division blindée en vraie grandeur (1300 véhicules, notamment 232 chars, 34 engins du génie, 15 hélicoptères). La brigade aéromobile avait mis en ligne trois régiments d'hélicoptères de combat, un régiment de combat aéromobile et un régiment de commandement et de soutien. L'opération se situait dans le quadrilatère Langres, Vittel, Montbéliard et Besançon. Son but: l'étude de la capacité d'intervention rapide de la DAM à 350 km de sa zone d'attente, avec la mission de porter un coup d'arrêt à une progression de forces blindées. En fait, elle a parcouru cette distance en moins de sept heures, de nuit. Elle était appuyée par 120 appareils, des Mirage III, des Mirage F1 et des Jaguar. La DAM est bien apparue, au cours de l'exercice, comme le «fer de lance» de la FAR, en attaquant les chars adverses avec ses hélicoptères, au cours d'actions répétées, exécutées surtout de flanc, avec la mission d'arrêter les blindés adverses sans d'ailleurs jamais occuper ou défendre le terrain. Il est bien apparu – au cours de «Damoclès» – que, dans le cadre de la force d'action rapide, la division aéromobile pourra soit combattre seule, soit précéder les forces blindées et mécanisées, sa mission essentielle étant celle du «coup rapide et fort», dirigé sur un objectif fixé.

Mais, afin de bien agir, elle sera bien renseignée tant par ses radars de surveillance que par ses hélicoptères de reconnaissance. Sa défense anti-hélicoptères sera assurée par des appareils de même catégorie que ceux qui l'attaqueront, ainsi que par des engins sol-air à très courte portée. Elle bénéficiera du concours d'hélicoptères de transport et de moyens de soutien. Les enseignements tirés de l'excercie «Damoclès» permettront déjà bien des conclusions utiles pour la mise en action totale de la FAR, dont la doctrine d'emploi tiendra compte de toutes les manœuvres exécutées par la DAM en voie de constitution, au cours des années 1983 à 1985.

La mise sur pied définitive de la FAR a été une des préoccupations des responsables de la défense française depuis 1983. La réforme qu'elle constitue sera complétée bientôt par l'entrée en service du missile *Hadès*, d'une portée de 350 km et qui remplacera avantageusement le *Pluton*, dont la portée était assez réduite. Mais son implantation ne sera terminée qu'après 1991. Les régiments dotés de ce missile seront alors regroupés en une grande unité relevant de l'autorité du chef d'état-major des armées. Toutefois d'autres mesures seront à prévoir bientôt, en vue des menaces pouvant résulter de transformations politiques et stratégiques pouvant s'effectuer notamment en dehors de l'Europe.

Cette situation a été évoquée par le général Lacaze dans un exposé devant l'Académie des sciences morales et politiques. Le chef d'état-major des armées signalait alors les évolutions à prévoir pour l'an 2000. Il a cité en particulier le probable «profond bouleversement de la carte démographique du monde» d'alors. Hors d'Europe, dit-il, «dans les zones d'importance vitale pour le monde libre, l'affrontement entre les deux superpuissances se poursuivra par pays interposés». Puis, se situant au niveau de la défense commune de l'Occident allié, il formait des vœux pour la constitution d'un «pilier européen pour la défense du monde libre». A vrai dire, la France est déjà largement engagée dans cette voie. Son intense collaboration avec ses alliés européens va en ce sens et la mise sur pied de la FAR peut être considérée comme un premier pas en vue d'éventuelles actions extérieures, nationales ou communes. Car le général Lacaze estime que «la tentation de l'Union soviétique d'accéder aux mers chaudes et d'acquérir des bases au profit de ses importantes flottes océaniques devrait se perpétuer, l'amenant à déplacer vers le tiers monde le champ de confrontation avec les puissances du monde libre». D'où un affrontement indirect des deux Grands par pays interposés. Et cette guerre, pense le général, pourrait aboutir au recours aux armes chimiques et nucléaires. D'où la nécessité de développer ces moyens chez les pays de l'OTAN.

Telle est la menace à prévoir en fin de siècle par l'Alliance et notamment la France, en raison de ses intérêts

nationaux extra-européens. Déjà elle a mis sur pied sa FAR qui, grâce à l'expérience acquise lors de l'intervention au Tchad, est actuellement conçue, entre autres, pour des opérations extérieures lointaines, avec le nécessaire concours naval et aérien, français ou allié. Certes, le théâtre d'Europe subsistera. Mais selon le général Lacaze la probabilité d'une agression militaire y sera «sans doute faible, en raison de la dissuasion nucléaire». Telles sont les perspectives de la sécurité atlantique et européenne en fin de siècle. Se réaliseront-elles? En tout cas il conviendra de les méditer et d'agir en conséquence.

F.-Th. S.

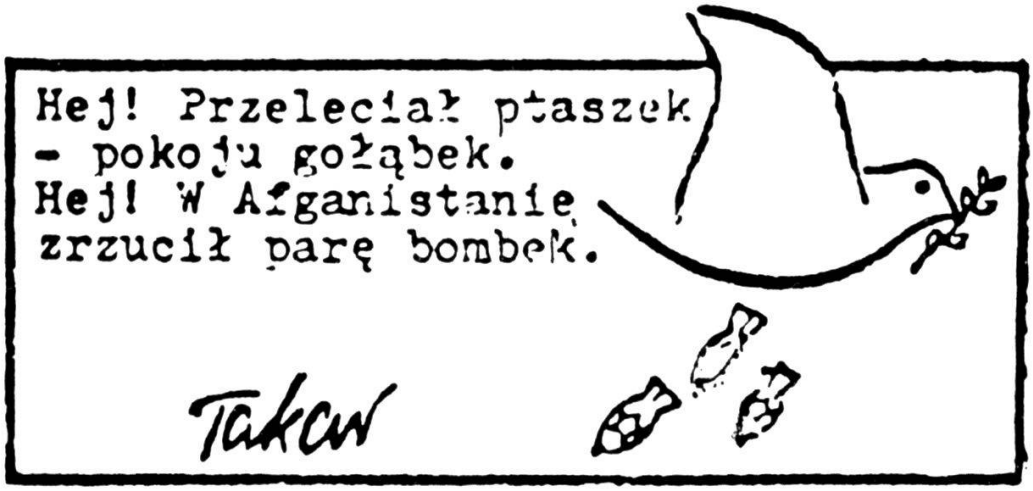


Paix soviétique en Afghanistan
*«Solidarnosc Walczaca»*